



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Augmentation des cas de méningite à méningocoque

Question écrite n° 13100

Texte de la question

M. Marc Le Fur alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur la forte augmentation des cas de méningite à méningocoque. Infection des enveloppes entourant le cerveau et la moelle épinière, la méningite peut être virale ou bactérienne, c'est le cas de la méningite à méningocoque, laquelle peut, en l'absence de prise en charge rapide, entraîner la mort en moins de vingt-quatre heures. Cette dernière peut aussi entraîner des séquelles importantes chez les patients touchés, lesquels sont majoritairement des nourrissons, des jeunes enfants, des adolescents ou des jeunes adultes. Compte tenu de la dangerosité de cette maladie, les chiffres récemment présentés par l'institut Pasteur s'avèrent très inquiétants. Alors que 298 cas ont été enregistrés entre janvier et septembre 2019, 421 cas l'ont été entre janvier et septembre 2023 soit une augmentation de 36 %. Les chercheurs de l'institut Pasteur expliquent ce phénomène par la baisse de l'immunité générale d'une part et la baisse de la vaccination, laquelle a chuté durant les périodes de confinement, d'autre part. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement afin de lutter contre le développement des bactéries méningocoques, à moyen terme mais également à court terme dans la mesure où l'épidémie de grippe saisonnière favorise le développement desdites bactéries.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13100

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2023](#), page 10419

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)